



**Aux Président des Régions de la
Mobilité Automobile et Tourisme de la FIA**

Paris, le 12 juillet 2021

Objet: Assemblée Générale de la FIA 2021 - Candidatures pour l'élection des membres du Conseil Mondial de la Mobilité Automobile et Tourisme

Cher Président,

En vue des élections qui se tiendront lors de la prochaine Assemblée Générale de la FIA prévue le 17 décembre 2021 à Paris et conformément à l'article 9.5 des Statuts de la FIA, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le formulaire de candidature aux élections des membres du Conseil Mondial de la Mobilité Automobile et du Tourisme concernant votre Région.

J'attire votre attention sur le fait que toutes les candidatures doivent parvenir à l'Administration de la FIA (elections@fia.com) **au plus tard le 22 octobre 2021**, comme le prévoit l'article 1.5 du Règlement Intérieur de la FIA.

Le Département "Governance, Integrity & Regulatory Affairs" reste à votre entière disposition pour toute précision complémentaire quant à cette procédure.

Je vous prie d'agréer, Cher Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Onika Miller
Secrétaire Général pour la Mobilité Automobile et le Tourisme (ad intérim)

Copie : Pierre Ketterer, Head of Department – Governance, Integrity & Regulatory Affairs